



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 25 août 2017

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
OCCITANIE

- 1 SEP. 2017

COURRIER ARRIVEE

GR/17/0678

Monsieur ANDRE PEZZIARDI

Président
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
500 AVENUE DES ETATS DU
LANGUEDOC
CS 70755
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

VOS RÉF. : CR/17/710

NOS RÉF. : IGS/DH/CC / **D17-03180**

AFFAIRE SUIVIE PAR : Daniel HECHINGER

CONTACT : daniel.hechinger@laregion.fr

Tél. : 05.61.33.60.79

Lettre recommandée avec accusé de réception n°2C 121 058 7499 8

OBJET : Réponse au rapport d'observations définitives de la CRC relatif au contrôle des comptes et de la gestion de l'association Dell' Arte au cours des exercices 2011 à 2015.

Monsieur le Président,

Par un courrier en date du 8 août 2017, reçu dans mes services le 9 août dernier, vous m'avez adressé le rapport d'observations définitives (ROD1) relatif au contrôle des comptes et de la gestion de l'association Dell' Arte au cours des exercices 2011 à 2015.

Je vous en accuse bonne réception et vous précise cependant, que nous n'avons pas été préalablement destinataire du rapport d'observations provisoires (ou d'extraits) concernant cette association.

Comme vous le proposez, conformément aux articles L.243-5, R.243-13 et R.243-14 du code des juridictions financières, je vous adresse une réponse écrite, qui a pour vocation à être jointe à votre rapport d'observations définitives (ROD2).

Je porte à votre connaissance que les recommandations (p.6), que la Chambre formule à l'attention de l'association, n'appellent aucune remarque de ma part.



HÔTEL DE RÉGION

Toutefois, à l'issue d'une lecture attentive, je suis amenée à apporter certaines précisions voire corrections portant sur :

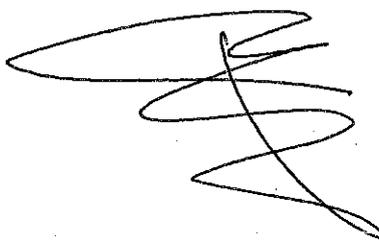
- la partie n°3 « Les conventions avec les partenaires financiers » ;
- la partie n°4 « La situation financière ».

Ainsi, il convient de relever :

- au paragraphe « 3.3 Les comptes rendus d'activité pour 2015 » (tableau n°5 p.17), le montant de 2 290 € affiché en qualité de subvention de la Région pour l'action 3.1, correspond dans les faits à un accompagnement pour la formation d'un adulte-relais (Mme Jackie VARELA DA VEIGA) et non à une subvention dédiée à l'action 3.1 ;
- au paragraphe « 4.2.2. Les subventions d'exploitation » (tableau n°11 p.21), les financements de la Région par année apparaissent sur deux lignes distinctes, l'une consacrée aux aides à l'emploi et l'autre aux divers financements. Les sommes globales de ces deux lignes sont exactes, cependant le détail ne correspond pas aux montants, pour les années 2011, 2012 et 2015, qui ont été affectés réellement. Nous vous en donnons ci-après la répartition sur la période concernée:

Région (montants en €)	2011	2012	2013	2014	2015
Région Politique de la Ville	37 000	30 000	30 000	30 000	32 500
Région Adultes-relais	2 583	2 740	4 281	2 812	2 290

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.



Carole DELGA